



NOM LATIN : *Valeriana uliginosa* (Torrey & A. Gray) Rydberg¹

FAMILLE : Caprifoliacées (famille du chèvrefeuille)

NOM ANGLAIS : Swamp Valerian

¹ Le nom apparaissant au Règlement sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables et leurs habitats est « *Valeriana uliginosa* (Torrey & A. Gray) Rydberg ex Britton ».

© MRN/NORMAN DIGNARD

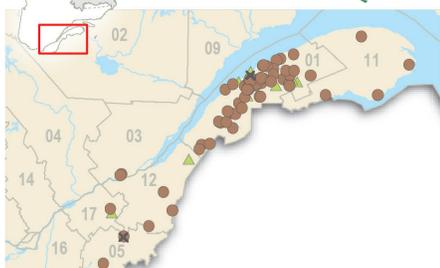


La valériane des tourbières se reconnaît à sa grande taille, à ses feuilles caulinaires composées ou profondément lobées et à son inflorescence en corymbe plus ou moins aplati, avec des fleurs blanches ou teintées de rose.

RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



RÉPARTITION AU QUÉBEC



Occurrence
● Récente
▲ Historique
× Disparue

ESPÈCE VULNÉRABLE AU QUÉBEC

Valériane des tourbières

Description

Plante herbacée vivace mesurant 60 cm à 1 m de hauteur, issue d'un rhizome dégageant une odeur forte et caractéristique. Feuilles basilaires en rosettes, non persistantes, atteignant jusqu'à 35 cm de longueur (pétiole inclus), simples ou munies à la base d'un ou deux lobes ou folioles, à marge entière ou dentée et munie de cils courts, faibles et divergents. Feuilles caulinaires réparties en deux à sept paires, composées ou profondément lobées, ciliées. Inflorescence en corymbe, s'allongeant et devenant très diffuse à maturité. Fleurs en forme d'entonnoir, blanches ou plus rarement teintées de rose, mesurant de 4,5 à 8 mm de longueur, munies à la base d'une petite protubérance visible à l'œil nu, sous-tendues par des bractéoles ciliées, les cils parfois en partie décidus. Fruit : un akène surmonté d'une couronne de soies plumeuses.

ESPÈCES VOISINES : Valériane nordique (*Valeriana dioica* subsp. *sylvatica*) et valériane officinale (*Valeriana officinalis*).

TRAITS DISTINCTIFS : Chez la valériane des tourbières, les feuilles sont ciliées à la marge, une protubérance se trouve à la base des fleurs et les bractéoles sont ciliées.

SPORADIQUE

Amérique du nord : du Wisconsin et du Michigan jusqu'au Maine, de même qu'en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Québec : dans les régions de l'Estrie (05), de Chaudière-Appalaches (12), de la Capitale-Nationale (03), du Centre-du-Québec (17), du Bas-Saint-Laurent (01) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11).

Habitat

On trouve la valériane des tourbières dans les tourbières minérotrophes et les ouvertures de cédrières ou de mélézins à sphaignes. C'est une plante fréquemment associée au nerprun à feuilles d'aulne (*Rhamnus alnifolia*), à la smilacine trifoliée (*Maianthemum trifolium*) et à la sphaigne de Warnstorff (*Sphagnum warnstorffii*).

Biologie

La valériane des tourbières est calcicole et intolérante à l'ombre. Sa floraison a lieu de juin à août et sa pollinisation s'effectue par les insectes. Ses fruits arrivent à maturité de la mi-juillet au début d'août et ses graines sont dispersées par le vent. La taille des populations varie beaucoup selon les conditions de lumière et d'humidité. Dans les endroits ombragés ou semi-ombragés, la plante reste à l'état végétatif et ne produit que des rosettes de feuilles basilaires.

Problématique de conservation

Au Québec, on connaît 77 occurrences de la valériane des tourbières, dont deux sont considérées comme disparues et huit sont historiques (dernières observations remontant à plus de 20 ans).

Le drainage et l'exploitation des tourbières ainsi que certaines pratiques non appropriées d'aménagement forestier constituent les principales menaces à la survie de l'espèce. Comme la valériane des tourbières tolère mal l'ombre, sa protection sur

ESPÈCE VULNÉRABLE AU QUÉBEC

Valériane des tourbières (suite)



© GUY JOLICOEUR

La valériane des tourbières colonise des milieux tourbeux minérotrophes comme les fens ou les ouvertures dans les cédrières humides.



© GUY JOLICOEUR

Les feuilles de la rosette basale de la valériane des tourbières sont simples ou parfois légèrement lobées à la base. Leur marge est entière ou légèrement dentées.

certaines sites pourrait nécessiter une intervention régulière de manière à empêcher que le couvert forestier ne l'ombrage complètement.

La valériane des tourbières, qui a été désignée espèce vulnérable au Québec en 2005, et deux de ses habitats sont protégés en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. À la suite des campagnes de sensibilisation de l'Agence forestière du Bas-Saint-Laurent, plusieurs propriétaires ont signé une déclaration par laquelle ils signifient leur intention de protéger la valériane des tourbières, contribuant ainsi à protéger plusieurs de ses occurrences. De plus, on a recommandé des prescriptions sylvicoles visant à protéger l'espèce pour d'autres occurrences situées sur les terres du domaine de l'État.

Ailleurs au Canada, cette espèce se retrouve dans deux autres provinces, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, et elle y est considérée comme menacée. Aux États-Unis, on la croit disparue de l'Ohio et elle est menacée ou fortement menacée dans au moins sept des dix autres États américains où elle se retrouve.

Références utiles

- COMITÉ FLORE QUÉBÉCOISE DE FLORAQUEBECA. 2009. Plantes rares du Québec méridional. Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), Les Publications du Québec, Québec, 406 p.
- DIGNARD, N. 2000. La situation de la valériane des tourbières (*Valeriana uliginosa*) au Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec, 35 p.
- DIGNARD, N., L. COUILLARD, J. LABRECQUE, P. PETITCLERC ET B. TARDIF. 2008. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Mauricie. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec, 234 p.
- MARIE-VICTORIN, FRÈRE. 2002. Flore laurentienne. Troisième édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. G. Hay et I. Goulet, en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque, Gaëtan Morin éditeur, membre de Chenelière Éducation, Montréal, 1 093 p.
- MEYER, F. G. 1951. « *Valeriana* in North America and the West Indies (Valerianaceae) ». *Annals of the Missouri Botanical Garden*, vol. 38, p. 377-503.
- NATURAL RESOURCES CONSERVATION SERVICE, USDA. 2010. « Plants Database, State search ». [En ligne] [<http://plants.usda.gov/threat.html>] (Site consulté le 18 mars 2010).
- NATURESERVE. 2015. « NatureServe Explorer: An Online Encyclopedia of Life ». [En ligne], NatureServe, Arlington, Virginia. [www.natureserve.org/explorer/] (Site consulté en mars 2015).
- PETITCLERC, P., N. DIGNARD, L. COUILLARD, G. LAVOIE ET J. LABRECQUE. 2007. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Bas-Saint-Laurent et Gaspésie. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier, Québec, 113 p.
- TARDIF, B., B. TREMBLAY, G. JOLICOEUR ET J. LABRECQUE. 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Direction générale de l'écologie et de la conservation, Québec, 420 p.

CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde.
www.cdpnq.gouv.qc.ca

PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques

Québec